

Convocation du Conseil Municipal en session ordinaire
Lundi 15 septembre 2025 à 19 heures 30
Compte-rendu sommaire

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 septembre, le conseil municipal dûment convoqué le 9 septembre, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David JACQUET, Maire.

Conseillers en exercice :	19
Conseillers présents :	17
Pouvoir(s) :	02
Votants :	19

Présents : Monsieur JACQUET David, Madame CHARON Yveline, Monsieur DAUDIN René, Madame CHEVOLOT Laurence, Monsieur DREUX Bruno, Madame MUGNER Céline, Madame MATTIA-TALBOT Myriam, Monsieur GUYON Laurent, Monsieur RICAULT François, Madame BLANVILLAIN Anita, Monsieur BAILLON Yannick, Madame ALBRECHT Carmen, Monsieur PEREIRA Rogério, Madame WIELGOSIK Aurore, Monsieur GUDIN Pascal, Madame HUGUET Catherine, Monsieur LE METTE Philippe, Madame CLEMENT Annick.

Absent(es) excusé(es) : Monsieur DELAHOUCHE Loïc (donne pouvoir à Monsieur JACQUET).

Secrétaire de séance : Madame WIELGOSIK Aurore.

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente.

01) Approbation du rapport de la Cour des Comptes

M. le Maire donne lecture du rapport définitif de la Cour Régionale des Comptes et donne toutes les explications nécessaires.

Bruno DREUX prend place dans la salle du conseil municipal

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **approuve** le rapport de la Cour Régionale des Comptes.

02) Valloire Habitat

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de Valloire Habitat, programmant la réhabilitation énergétique de ses logements classés en étiquette F et G.

Pour ce faire, Valloire Habitat a besoin d'avoir un accord de principe de la collectivité pour garantir 50 % des emprunts.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **donne** son accord de principe pour garantir à hauteur de 50,00% les emprunts.

03) Personnel de la Fonction publique territorial

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique principale de 2ème classe à temps non complet,
- décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet,
- décide de créer un poste d'adjoint d'animation à temps non complet,
- décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal à compter du 1^{er} octobre 2025.

04) Décision modificative n°3

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **annule** la décision modificative n°2, prise lors du conseil municipal en date du 19 mai 2025 ;
- **approuve** la décision modificative suivante :

Excédent de fonctionnement 002	+ 111,36€
Autres attributions et participations 7488	- 111,36€

05) Subvention exceptionnelle coopérative scolaire

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **attribue** une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école 285,12 € suite à l'envoi des colis à Mayotte.
- **attribue** la somme de 765,96€ (4,91€ * 156 élèves) à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Louis Blériot, dans le cadre du spectacle de Noël organisé en janvier 2025.
- **attribue** la somme de 319,96 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Louis Blériot, pour l'achat de 25 tabourets.

06) Point sur les travaux

- Déviation Barreau BD : Dans le cadre des travaux entrepris par le département sur le barreau BD pour la création d'un nouveau giratoire, une déviation, par la RD 2020 sera nécessaire du 8 septembre au 21 novembre.
Le département réalise les travaux portés financièrement par le SMAP, d'un montant de 850 000 € TTC

Le directeur de la sucrerie a été prévenu afin que les camions suivent l'itinéraire.
Attention, il va y avoir un flux plus dense sur la RD 2020.

- Travaux de sécurisation de basse tension rue des Déportés et du 8 mai 1945.
Les travaux ont lieu du 8 septembre à fin novembre.
Ces travaux sont financés par le Département et réalisés par INEO.

La commune a en charge l'installation de nouveaux poteaux pour l'éclairage public. Le coût est de 20 790 € TTC

Une réunion publique d'information a lieu le mardi 16 septembre à 18 h 00

- Changement de la chaudière fioul pour du gaz à la mairie en cours
- Travaux de signalisation : des marquages au sol vont être réalisés courant octobre-novembre
 - rue Flandres Dunkerque,
 - croisement rue de Paris et St Mathurin afin de supprimer 2 places de parking sur le trottoir pour une meilleure visibilité
 - passage piéton devant le restaurant la fontaine
 - parking rue Gaston Couté

07) Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **adopte** les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.
- **adopte** les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

08) Conventions de mise à disposition auprès des associations sportives

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition auprès de l'association Football Club Artenay Chevilly.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition auprès de l'association JCRA.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition auprès de l'association Gymnastique du bien-être.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition auprès de l'association Artenay Badminton Club.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition auprès de l'association Fit en Beauce.

09) Rapport BGV 2024

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **prend connaissance** du rapport de l'année 2024 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets du syndicat de traitement des déchets, Beauce – Gâtinais Valorisation,
- **approuve** ledit rapport.

10) Point sur les festivités de l'été

- Les Artényades ont remporté eu un franc succès à la piscine intercommunale. 700 personnes

Les associations sportives étaient présentes, merci à elles.

- Les P'tits concerts dans la cour de l'école Louis Blériot se sont très bien déroulés avec la nouvelle association Beauce en Scène pour l'organisation.
- Expositions des sœurs Tramzal et M. Criou : des ventes de tableaux ont été réalisées
- Festivités du 16 août : nouveauté avec la kermesse le 16 août après midi organisée par l'association du Moulin. Très belle organisation et merci à tous les bénévoles
- Marche du sucre : 128 participants
- Forum des associations : nouveauté avec la participation de l'association de pétanque

Festivités à venir et dates à retenir

- Exposition architecture rurale, patrimoine paysan du 20 au 28 septembre
Le vernissage aura lieu le vendredi 19 septembre à 18 h 30
- Remise des maisons fleuries : 25 septembre à 18h30 en salle des mariages
- Marché des producteurs : 12 octobre toute la journée
- Concert à l'église : 12 octobre à 16h
- Micro folie du 13 au 17 octobre salle du conseil municipal
Déplacement des musées en numérique par le biais d'un casque virtuel. Participation des écoles, associations, ...
Le public pourra venir tous les jours à partir de 16h30.
- Octobre rose : Concert des amis de l'orgue le 12/10 à 16h
Badminton 16/10 à 20h,
Taïso 18/10 à 12h

11) Affaires diverses

a) Ligne RTE Dambron Chaingy

Myriam Mattia Talbot a présenté un compte rendu de la réunion concernant le déplacement de la ligne électrique Chaingy–Dambron.

Travaux prévus :

- Installation d'une nouvelle ligne aérienne de 26 km.
- Suppression de 26 km de lignes existantes.
- Remplacement de deux lignes de 200 000 V par une ligne unique de 400 000 V.

Périmètre : 10 communes concernées.

Budget :

- Montant total des travaux : 50 000 000 €.
- Enveloppe de 3 000 000 € destinée à être répartie entre les communes concernées (dont 200 000 € pour la commune d'Artenay).

Calendrier :

- Début du projet : juillet 2024.
- Fin des travaux : 2028.

Fiscalité :

- La taxe pylône de 76 000 € pour Artenay sera réduite de 16 %.

b) Mieux Vivre sur Artenay

Une action de nettoyage sur la commune va être organisée par l'association Mieux Vivre sur **Artenay le vendredi 24 octobre matin sur Artenay et la ZAC Artenay Poupry**. En lien avec le SIRTOMRA (7 circuits)

c) UNASS

L'UNASS a intégré les locaux rue d'Orléans depuis le 1er septembre.
L'inauguration ainsi que la 1ère AG auront lieu le samedi 4 octobre à 11h à la salle des fêtes.

d) Département du Loiret – taxe additionnelle à la taxe de séjour

Mise en place de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour à compter de l'exercice fiscal 2026.

e) Recensement de la population – Enquête 2025

Population au 1^{er} janvier 2025 : 1 895 habitants

f) Badminton

Label 2 étoiles au titre de la saison 2025/2026.

g) Société de chasse

Assemblée générale le jeudi 2 octobre 2025 à 20h30 – salle du conseil municipal

h) Billard

Assemblée générale le 26 septembre à 18h30.

i) Grève du jeudi 18 septembre

Les enseignantes de l'école maternelle font grèves. Aucun gréviste à l'école élémentaire. Le service minimum va être mis en place.

j) Gravats tombés sur la chaussée au 8 place de l'hôtel de Ville

Des gravats sont tombés sur la chaussée. Un arrêté de péril a été pris. Les propriétaires devront réaliser les travaux dans un délai de 15 jours.

k) Repas du personnel

Soirée très conviviale

l) Bulletin municipal

Distribution à partir du 4 octobre

Tour de table

Madame CHARON

Collecte alimentaire à Intermarché le samedi 29 novembre 2025.

Madame MATTIA-TALBOT

CST : prochaine réunion de travail sur le règlement intérieur le 19 septembre à 9h15

Madame CLEMENT

Elle va prochainement rencontrer l'école primaire et le collège dans le cadre du partenariat avec Ciclic.
Pour rappel, le Cinémobile ne vient plus que le dimanche.

Monsieur LE METTE

Attention on constate que la balayeuse décaisse la terre fortement sur les trottoirs.

Monsieur GUDIN

Le SMAP devrait revoir l'entretien des pistes cyclables à Autroche.
La balayeuse de la commune est-elle passée à Autroche ?
↳ Pour le moment, il n'y a eu aucun passage mais cela est prévu.

Monsieur RICAULT

Attention, de nombreux poids lourds rentrent dans la rue de Chartres
Constat d'incivilités avec des propriétaires qui promènent leurs chiens sans laisse

Monsieur BAILLON

Belle fréquentation à la piscine et très beau temps.
Remerciement au personnel

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.